



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

Provisoire

6107^e séance

Lundi 20 avril 2009, à 10 heures
New York

<i>Président :</i>	M. Heller	(Mexique)
<i>Membres :</i>		
	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. La Yifan
	Costa Rica	M. Guillermet
	Croatie	M. Viločić
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Ripert
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Japon	M. Takasu
	Ouganda	M. Mugoya
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Quarrey
	Turquie	M. İlkin
	Viet Nam	M. Bui The Giang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

09-30662 (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

M. Pascoe (*parle en anglais*) : J'ai de nouveau le plaisir d'être au Conseil aujourd'hui pour examiner l'importante question du Moyen-Orient. Nous nous trouvons encore une fois à un tournant important tandis que la communauté internationale se prépare à intensifier son engagement diplomatique en faveur du processus de paix. Le 16 avril, l'Envoyé des États-Unis, le sénateur George Mitchell, a rencontré le Premier Ministre Nétanyahou et le lendemain, il a rencontré le Président Abbas dans le cadre d'une tournée régionale. Nous nous réjouissons qu'il ait annoncé qu'il était déterminé à axer ses efforts sur la création d'un État palestinien dans le cadre d'une stratégie de paix régionale générale de l'Administration Obama visant à intégrer et à mettre en œuvre l'Initiative de paix arabe.

Le Quatuor reste fermement attaché à l'objectif d'une solution à deux États. Les envoyés du Quatuor se sont réunis dans le bureau de l'ONU à Ramallah, le 17 avril, pour examiner des plans visant à faire avancer le processus de paix et ils ont convenu de tenir régulièrement des réunions dans la région. Le Secrétaire général appuie fermement un rôle accru du Quatuor. La semaine prochaine, le Roi Abdallah de Jordanie rencontrera le Président Obama au cours de la

première visite officielle effectuée par un dirigeant arabe pour parler du processus de paix régional. Le Président palestinien, M. Abbas, est attendu peu après et en mai, le Premier Ministre israélien, M. Nétanyahou, a prévu de se rendre à Washington une fois qu'Israël aura terminé un examen interne de ses priorités en matière de sécurité nationale.

Le Secrétaire général s'est félicité de la formation du nouveau Gouvernement israélien qui a prêté serment le 31 mars. Il espère, a-t-il dit, que le processus de paix au Moyen-Orient reprendra en vue de créer un État palestinien indépendant et viable vivant côte à côte avec Israël, dans la paix et la sécurité et de parvenir à une paix israélo-arabe globale, tel qu'envisagé par les résolutions du Conseil de sécurité.

Je voudrais maintenant passer à la situation à Gaza et dans le sud d'Israël. Il y a eu, au cours de la période considérée, très peu de progrès sur les éléments clefs énoncés dans la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité – l'engagement pris par les parties d'appliquer un cessez-le-feu viable et durable; l'ouverture des points de passage pour l'accès humanitaire et pour le matériel nécessaire au relèvement; et la réconciliation intra-palestinienne. Ces principes sont indispensables pour que la communauté internationale reste engagée en faveur de la reprise du processus de paix.

Si le nombre d'incidents violents a considérablement baissé au cours de la période considérée, la situation demeure fragile en l'absence d'un régime de cessez-le-feu approprié. Bien que près de deux semaines se soient écoulées sans violence, des militants palestiniens ont néanmoins lancé près de 30 roquettes et mortiers dans le sud d'Israël, et l'armée israélienne a effectué deux frappes aériennes dans la bande de Gaza.

L'armée israélienne a signalé, le 13 avril, qu'un navire palestinien chargé d'explosifs avait explosé à proximité d'un bateau israélien sans causer de victimes. Les efforts menés par l'Égypte pour lutter contre la contrebande se poursuivent et le 15 avril, la police égyptienne aurait trouvé 900 kilogrammes d'explosifs le long de la frontière de l'Égypte avec Gaza. Le 10 avril, les forces de sécurité égyptiennes ont arrêté 18 personnes qui auraient fait passer des armes et de l'argent liquide dans Gaza.

La politique israélienne de bouclage quasi total de la bande de Gaza, en vigueur depuis la prise du

pouvoir par le Hamas en juin 2007, a continué à la suite de l'Opération « Plomb durci ». Pendant la période considérée, plus de 73 % de la totalité des importations étaient des denrées alimentaires et des produits de nettoyage. Dans l'ensemble, les besoins de base de la population, comme les vivres et les couvertures, ont été satisfaits. La stricte limitation aux denrées alimentaires et autres marchandises permet aux organismes de maintenir leurs services d'aide de base tels que les distributions de denrées alimentaires, qui sont au même niveau ce mois-ci que le mois dernier. Le Programme alimentaire mondial aide 365 000 personnes; l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en atteint 750 000.

Si nous nous félicitons de la décision prise par le Cabinet israélien d'autoriser l'entrée sans restriction de toutes sortes de denrées alimentaires à Gaza, nous notons que chaque livraison exige une coordination considérable avec les autorités israéliennes. Je voudrais signaler également que l'aide que nous accordons à la population de Gaza ne devrait pas, bien évidemment, se limiter à l'approvisionnement en nourriture, en couvertures et en fournitures médicales. Il est impossible de fournir une aide humanitaire plus diversifiée et d'aider à un relèvement rapide si Israël n'autorise pas l'importation suffisante du carburant, de l'argent liquide et du matériel nécessaires pour réparer les écoles, les dispensaires, les réseaux d'assainissement et les abris.

L'interdiction totale imposée à l'importation d'essence et de diesel se poursuit depuis le 2 novembre 2008, à l'exception des petites quantités livrées à l'UNRWA. Au cours du mois écoulé, Israël a autorisé le transfert d'environ la moitié des besoins en carburant industriel des centrales électriques de Gaza. En raison des pénuries de carburant industriel, la plupart des habitants de Gaza continuent de subir des coupures intermittentes de courant.

L'interdiction imposée à l'importation des pièces détachées nécessaires à l'entretien du réseau électrique et à son fonctionnement à pleine capacité exacerbe cette situation. Quelque 10 % de la population n'a toujours pas d'électricité en raison du manque de matériel nécessaire pour réparer les dégâts causés au réseau pendant l'offensive militaire israélienne. Jusqu'à présent, seuls deux camions transportant des transformateurs et des câbles électriques ont été autorisés à entrer dans Gaza.

Les limitations strictes imposées à l'entrée d'argent liquide à Gaza rendent impossible la mise en œuvre de nombreux programmes humanitaires et de secours. Le 7 avril, Israël a autorisé un virement de seulement 50 millions de shekels sur les 250 millions demandés pour payer les salaires des 60 000 fonctionnaires de l'Autorité palestinienne. Le coût total mensuel des salaires de l'Autorité palestinienne à Gaza est de 120 millions de shekels.

Il y a toujours une pénurie de matériaux nécessaires pour réparer les réseaux. Seuls un camion rempli de ciment et une quantité limitée de conduites en plastique ont été autorisés à entrer à Gaza le mois dernier. Ils ont été utilisés dans des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement à petite échelle. Les dossiers des cliniques de premiers soins de l'UNRWA dans la région de Khan Younis soulignent à quel point il importe d'améliorer l'approvisionnement en eau et l'hygiène publique. Ces dossiers montrent que les maladies infectieuses associées à l'eau et à l'hygiène publique sont plus nombreuses en 2009 par rapport à 2008.

Le manque d'accès à Gaza est extrêmement contrariant. À la conférence des donateurs du 2 mars organisée par le Gouvernement égyptien à Charm el-Cheikh, la communauté internationale a annoncé une contribution d'environ 4,5 milliards de dollars pour la reconstruction de Gaza. Le processus de réconciliation palestinien que nous avons envisagé comme offrant un cadre pour la reconstruction n'a cependant pas progressé. L'ONU a appuyé et continuera d'appuyer les efforts de relèvement rapide et de reconstruction à Gaza. À cette fin, nous nous efforçons d'être prêts à appuyer des programmes, lorsque les conditions le permettront. Pour faire avancer ces projets, le Coordinateur spécial et son adjoint intensifient leurs visites à Gaza. Cependant, sans les matériaux nécessaires au relèvement et à la reconstruction, ce processus ne peut pas commencer. Et cela exige qu'Israël assouplisse considérablement sa politique de bouclage de la bande de Gaza et notamment des mesures permettant de revenir au cadre de l'accord de 2005 sur les déplacements et l'accès.

En ce qui concerne la Commission d'enquête de Gaza, le Secrétaire général a reçu le 8 avril les membres de cette Commission qui ont fait part de leurs conclusions et de leurs recommandations au Secrétaire général et lui ont fait savoir qu'ils étaient toujours en train de parachever leur rapport. Il pense recevoir le

rapport complet dans un avenir proche et décidera alors de l'action à mener.

Suite à la démission du Premier Ministre Fayyad et de la fin du mandat de son gouvernement, le Président Abbas lui a demandé, le 31 mars, de demeurer à son poste jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé. Les pourparlers visant à obtenir une réconciliation palestinienne ont été suspendus pour la troisième fois, le 2 avril. Certains progrès ont certes été faits pendant ces pourparlers, mais l'on n'est pas parvenu à un accord sur la composition ou sur le programme politique d'un gouvernement de transition. Les pourparlers devraient reprendre plus tard ce mois-ci. Nous continuons d'appuyer les efforts déployés par l'Égypte pour unir les factions palestiniennes au sein d'un seul gouvernement, sous la direction du Président Abbas et sur la base des principes de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Le clivage entre Gaza et la Cisjordanie continue de s'accroître aux dépens de la population de Gaza, comme le montre le système d'orientation médicale envoyant des patients à l'extérieur de Gaza. Suite à la prise de contrôle par le Hamas du Département chargé des envois de patients à l'étranger le 22 mars, seuls les patients dont la recommandation avait été approuvée avant la prise de contrôle et un petit nombre de patients dont la recommandation est facilitée par le Centre Peres pour la paix et les Médecins pour les droits de l'homme ont été autorisés à avoir accès à un traitement médical spécialisé. L'ONU intervient activement auprès de l'Autorité palestinienne et du Hamas pour faciliter le règlement de cette question.

Cinq équipes de lutte antimines des Nations Unies continuent de travailler à Gaza en procédant à des évaluations de risques et organisant des formations à la sécurité en présence d'engins non explosés. Il n'y a pas eu d'évolution en ce qui concerne l'emplacement des bombes non explosées qui ont disparu en février 2009. Un certain nombre de questions attendent toujours l'approbation des autorités israéliennes, y compris un accord sur un moyen permettant d'importer des équipements spécialisés en Israël. Le caporal israélien Gilad Shalit est toujours maintenu en captivité malgré les efforts de médiation égyptiens pour permettre sa libération en échange de la libération 11 000 prisonniers palestiniens détenus dans des prisons israéliennes.

Je voudrais maintenant aborder les efforts mis en œuvre par l'Autorité palestinienne en ce qui concerne la mise en place d'institutions et la réforme de la matière de sécurité. La communauté internationale continue d'appuyer ces efforts et envisage la possibilité de convoquer le Comité de liaison ad hoc, ces prochaines semaines. Pendant la période considérée, l'Autorité palestinienne a commencé à revoir et à améliorer son processus budgétaire pour préparer le budget 2010 et le Plan de réforme et de développement palestinien 2011-2013. Néanmoins, certaines difficultés demeurent, notamment l'absence d'un appui budgétaire en temps opportun et prévisible. Malgré les importantes sommes d'argent qui ont été annoncées le mois dernier, à Charm el-Cheikh, l'Autorité palestinienne a toujours de grandes difficultés à payer les salaires mensuels, ce qui a des conséquences graves pour son processus de planification à long terme et sape le programme de réforme.

En ce qui concerne les questions de sécurité palestiniennes en Cisjordanie, on a assisté, pendant la période considérée, à une intensification des activités des forces de l'Autorité palestinienne. Elles se sont concentrées sur les groupes criminels, ont procédé à des arrestations, ont récupéré un certain nombre d'armes et d'argent volé et ont également fermé un laboratoire de fabrication d'explosifs dans une mosquée à Qalqilia. Pendant la période considérée, 10 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie et 95 ont été blessés lors de heurts avec les Forces de défense israéliennes et les colons. Ces incidents violents se sont produits à sept reprises, au cours desquelles des colons israéliens s'en sont pris à des Palestiniens et à leurs biens, par rapport à 26 incidents de ce type au cours de la période précédente.

Le 2 avril, un Israélien de 13 ans a été tué lors d'une attaque contre une colonie de peuplement, au cours de laquelle un autre enfant israélien a été blessé. Le 8 avril, des affrontements ont éclaté entre environ 200 colons israéliens, certains armés, et les habitants du village palestinien de Sofa où l'assassin se serait réfugié. L'armée israélienne est intervenue et 15 Palestiniens ont été blessés, y compris 11 par des tirs à balles réelles des troupes israéliennes et des colons. Six autres Israéliens auraient été blessés pendant la période considérée.

Ailleurs en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, les activités d'implantation de colonies israéliennes se poursuivent. Des travaux de construction importants sont en cours dans les trois principaux blocs de

colonies qui entourent Jérusalem-Est au nord, à l'est et au sud. Outre la construction de logements, la construction d'une infrastructure routière se poursuit, créant ainsi de nouveaux obstacles à la création d'un État palestinien viable et dont le territoire soit d'un seul tenant. Le 31 mars, des colons israéliens de la colonie d'Efrat ont commencé la construction de leur propre route. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, ces activités d'implantation de colonies vont à l'encontre de la solution à deux États et doivent être gelées.

Le nombre d'obstacles entravant la circulation en Cisjordanie est constant avec plus de 600 barrages, ce qui continue d'empêcher les habitants de mener une vie sociale et économique normale. Toujours en Cisjordanie, la construction du mur se poursuit à l'intérieur du territoire palestinien occupé, s'éloignant de la Ligne verte et en contravention avec l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice. Le Gouvernement israélien n'a pris aucune mesure pour évacuer les colonies avancées pendant la période considérée, conformément aux obligations qui lui incombent en vertu de la Feuille de route.

Jérusalem-Est reste une question très préoccupante. Les institutions palestiniennes sont toujours fermées sur ordre des autorités israéliennes, au mépris des obligations qui incombent à Israël en vertu de la Feuille de route. Pendant la période considérée, les autorités palestiniennes ont démoli deux structures palestiniennes, outre ce qu'il est convenu d'appeler la démolition dissuasive de la maison d'un Palestinien qui a commis un attentat terroriste contre des Israéliens le 2 juillet 2008. Pendant cette démolition, un Palestinien a été tué par balle alors qu'il roulait en direction des forces de sécurité israéliennes. Trois gardes frontière israéliens ont été blessés.

En ce qui concerne les affaires régionales, le Secrétaire général a assisté au sommet de la Ligue des États arabes, le 30 mars, à Doha qui a rassemblé 17 dirigeants arabes. Le sommet a de nouveau invité les membres de la Ligue arabe à rester attachés à l'Initiative de paix arabe tout en lançant un appel à Israël pour qu'il prenne des mesures en faveur de l'Initiative.

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix, Robert Serry, a rencontré le nouveau Ministre des affaires étrangère jordanien, Nasser Judeh, le 8 avril, ainsi que le Ministre des affaires étrangères de la Syrie Walid Al-Moualem, le

15 avril, pour évoquer les mesures permettant de faire progresser le processus de paix.

La situation dans le Golan syrien occupé a été calme pendant la période considérée, bien que les activités d'implantation israéliennes se poursuivent. Un Syrien a été détenu par les forces de sécurité israéliennes pour avoir franchi la Ligne Alpha dans la zone de dégagement, le 14 avril, et être rentré en République arabe syrienne le même jour.

En Égypte, il a été annoncé qu'une cellule de 49 personnes dirigée par un membre présumé du Hezbollah a été arrêtée en novembre 2008. Le Gouvernement égyptien a exprimé sa profonde préoccupation à l'égard d'ingérences extérieures sur le territoire souverain égyptien. La recherche d'autres membres de cette cellule se poursuivrait.

S'agissant du Liban, la situation générale est demeurée stable pendant la période considérée, en dépit d'un certain nombre d'incidents déconcertants sur le plan de la sécurité. L'assassinat du représentant adjoint de l'OLP au Liban, Kamal Medhat, le 23 mars, qui a été mentionné dans l'exposé du mois dernier, était le premier assassinat ciblé au Liban depuis septembre 2008. Le 27 mars, un échange de tirs a eu lieu à Baalbek entre des hommes armés soupçonnés de trafic de drogues et l'Armée libanaise, causant la mort d'un présumé baron de la drogue. Plus tard, le 13 avril, dans ce qui semble avoir été un incident connexe, des hommes armés ont tendu une embuscade à une patrouille de l'Armée libanaise dans une zone voisine, tuant quatre soldats et en blessant gravement un cinquième. L'Armée libanaise continue de rechercher les auteurs de ces actes. La République arabe syrienne a déployé des troupes le long de la frontière entre les deux pays afin d'empêcher des fugitifs de fuir en traversant la frontière.

La période de cinq semaines permettant aux candidats de s'enregistrer pour les élections parlementaires de juin s'est terminée le 7 avril. Sept cent deux candidats ont été enregistrés, même si, selon la loi électorale, ils peuvent se retirer de la course jusqu'au 21 avril. Les discussions relatives aux listes de candidats se poursuivent dans chacune des deux principales alliances prenant part à l'élection.

La construction de 232 abris provisoires supplémentaires dans le secteur adjacent au camp Nahr el-Bared a été terminée en mars, portant à plus de 800 le nombre total d'abris provisoires mis en place par l'UNRWA, logeant environ 650 familles. Les relations

entre la communauté locale et l'Armée libanaise se sont améliorées ces derniers mois à la suite de l'assouplissement de l'accès dans les zones adjacentes au vieux camp.

À la suite de l'établissement de liens diplomatiques entre le Liban et la République arabe syrienne, le 15 octobre 2008, et l'approbation par le Président Sleiman du premier ambassadeur syrien au Liban, l'Ambassadeur libanais en République arabe syrienne est arrivé aujourd'hui à Damas.

La situation générale durant le mois dernier dans le cadre des opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est demeurée généralement calme. La FINUL et l'Armée libanaise continuent de mener des opérations conjointes intensives, et se concentrent en particulier sur des positions possibles de lancement de roquettes. Les violations aériennes israéliennes ont continué de manière quasi quotidienne pendant la période considérée.

Je ne saurais assez souligner l'importance qu'il y a à régler la situation à Gaza et à appliquer les dispositions de la résolution 1860 (2009). En outre, pour le bien des peuples de la région, la paix doit être restaurée et non seulement être envisagée par un nouveau processus. C'est pourquoi, nous encourageons

la reprise dès que possible des négociations israélo-palestiniennes sur toutes les questions fondamentales sans exception, comme convenu par les parties et comme préconisé par la résolution 1850 (2008).

La communauté internationale reste fondamentalement attachée et se consacre aux efforts visant à parvenir à l'objectif de la solution à deux États, qui est la seule solution permettant de garantir la sécurité de l'État israélien et la création d'un État palestinien indépendant et viable. Le cadre de la paix reste inchangé : la création de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité sur la base du principe de l'échange de territoires contre la paix et d'une paix régionale juste et globale conforme aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973).

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, pour son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations officielles.

La séance est levée à 10 h 35.